

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES
info@aarca74.com

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social : BAKOUA B

180, route des Contamines

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Pour les adhésions : adhesion@aarca74.com

A.A.R.C.A.

INTERNET: www.aarca74.com/

Assemblée générale du 30/12/2019

La séance est ouverte à 18h

Le président, Jacques Cévest, remercie la SELCA d'avoir mis cette salle à notre disposition. MM **Bernard Maxit**, Maire de la Chapelle, **Franck Miotello directeur de la SELCA** et **Michel Buisson** directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal sont invités et vont arriver vers 19h pour répondre à vos questions.

Les administrateurs présents se présentent. MM Brunet Mariangela et Christian, Verdin Christian, Testu François, Gauthier Jean-Nicolas, Farobbia Christine et Delandre Dominique,

« Je vous prie de bien vouloir excuser les membres du CA absents dont Michel Seguin, fidèle vice-président et Alain Hustrate secrétaire-trésorier.

M Jean-Jacques Roquigny, président et les Résidents de Châtel organisent leur AG au même moment, ce qui retient aussi M Bernard Hugon président de la SELCA.

Je dois aussi vous faire part du décès de deux fidèles adhérents de très longue date: Christian Cahuac qui commentait toujours avec beaucoup de verve l'actualité à la Chapelle et Henri Griat qui ne manquait jamais une AG ».

JN Gauthier est nommé secrétaire de séance:

Rapport moral du président

« Ce rapport moral inclura aussi le rapport d'activité.

Les faits marquants de l'année sont bien sûr le PLU de la Chapelle qui a été voté en février et déjà modifié en septembre pour des ajustements sur lesquels nous avons émis un avis favorable. Monsieur le Maire vous parlera tout à l'heure des changements et projets qui vont impacter la vie des Chapellans en 2020 comme les élections municipales, la prise de compétence eau de la CCPEVA, les projets de traversée du village à la Panthiaz, l'aménagement de la nouvelle mairie, et peut-être les projets à réaliser sur les 14ha que la mairie a acquis Sous-le-Saix, une vraie opportunité, et peut-être déjà des projets à deux avec Châtel....

Il y a plus d'une décennie, je disais à une AG: « ici on préfère mourir côte à côte plutôt que de vivre ensemble ». Ce temps semble révolu et c'est tant mieux



De gauche à droite : JN Gauthier, D Delandre, B Maxit (Maire), J Cévest et F Miotello (directeur de la SELCA)

La fin d'année a été marquée par l'avis favorable du Conseil d'État et du premier ministre pour l'autoroute Machilly-Thonon, qui était déjà en projet quand je suis entré à l'AARCA en 1997.

J'ai représenté votre association aux AG de Chamonix en août et aux conseils d'administration des deux fédérations des résidents de montagne de Haute-Savoie (FESM74) et nationale (FARSM) à Paris en novembre où nous avons reçu M Joël Retailleau, directeur de l'Association Nationale de Maires des Stations de Montagne.

La conférence annuelle de la FARSM était animée par Météofrance sur le thème de l'avenir du ski en moyenne montagne: à moitié inquiétant mais à moitié rassurant. On devrait skier encore à la Chapelle dans 30 ans, mais probablement moins longtemps et moins bas, selon les années. D'ici là on aura peut-être promu d'autres façons de pratiquer la montagne quand la neige manque. Je ne sais pas comment seront remplis les lits touristiques, mais je pense que les résidents, eux, seront toujours là.

Nos activités sportives sont toujours réduites: une seule sortie ski dans les Portes du Soleil en mars, la rencontre des résidents des Portes du Soleil à Morzine a dû être annulée au dernier moment à cause de la météo. Elle est reportée au 7 août 2020 et ne sera donc à la Chapelle qu'en 2021.

J'ai eu plusieurs entretiens avec M le Maire qui ont porté essentiellement sur le PLU, le nouveau mode de collecte des déchets et les projets 2020.

Nous avons édité 3 bulletins trimestriels et 52 revues de presse hebdomadaires grâce à Alain Haustrate qui a repris le flambeau d'abord pendant mes vacances, puis à plein temps depuis novembre. Je l'en remercie, c'est un bel exemple d'engagement qui, j'espère, fera des émules et me renvoie à une très belle phrase lue récemment : « Personne n'a la responsabilité de tout faire, mais chacun doit accomplir quelque chose ». Je vous laisse le soin de découvrir où j'ai lu cette phrase et vous encourage à lire la suite...jusqu'à la dernière page que je remercie M le Maire de nous avoir ouverte*.

Je tiens à souligner l'excellent accueil qui nous est réservé à l'Office de Tourisme et la collaboration active qui règne. Nous transmettons dans les revues de presse l'information qui nous est transmise. Nous avons simplement raté l'information sur la programmation du cinéma à la Chapelle qui revêt.

Notre association, compte à ce jour 129 familles, soit environ 300 personnes, c'est peu : 1 résident sur 9 et c'est beaucoup par rapport à certaines grandes stations des Alpes.

Notre action prédominante reste votre information sur la vie du village et votre représentation devant les différentes instances mais je dois reconnaître que c'est loin d'être parfait car il faudrait être beaucoup plus présent ici. Nous sommes maintenant fréquemment invités à des réunions auxquelles nous ne pouvons pas participer.

Comme chaque année, je vous encourage à vous engager afin de renouveler les cadres et de renforcer notre présence.

*Bulletin municipal 2019 disponible à la mairie

VOTE : Rapport moral et d'activité : pas d'opposition



Givre et soleil au bord de la Dranse ce 30 décembre 2019

Vérificateurs aux comptes pour 2020

M JM Doual, Mme C Wurtz et Mme Catherine Meyer sont reconduits pour 2020.

Pas d'objection

Rapport financier 2019

CHARGES	
Achats	
Impression des bulletins	212,4
Abonnement Dauphiné	289
Abonnement Messenger	46,8
Total Achats	548,2
Services extérieurs	
Prime Assurance	141,94
Cotisations Fédérations	60
Total services ext.	201,94

Autres services extérieurs	
Déplacement	136
Pot assemblée générale	31,44
Sortie Morzine	147,17
Services bancaires	54
Total autres services.	368,61
TOTAL CHARGES	1118,75

Vérfié le 05/01/2020

PRODUITS	
Produits de gestion	
Cotisations	1600
Total produits de gestion	1600

Autres produits	
Produits Financiers	67,61
Total autres produits	67,61

TOTAL PRODUITS	1667,6
-----------------------	---------------

RESULTAT	548,86
-----------------	---------------

BILAN COMPTABLE EXERCICE 2019

ACTIF		PASSIF	
Actif circulant		Capitaux propres	
Comptes financiers		Fonds propres:	
:		•Compte courant	808,16
•Compte courant	1289,41	•Livret A	9014,14
•Livret A	9081,75	Résultat net de l'ex 2019	548,86
Total actif circulant	10371,16	Total capit. propres	10371,16
TOTAL ACTIF	10371,16	TOTAL PASSIF	10371,16

Vérfié le 05/01/2020

VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Jacques Cévest remercie Alain Haustrate pour son travail

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés par mme Catherine Wurtz et certifiés conformes après l'Assemblée Générale, le 5 janvier.

Le budget prévisionnel 2020 est calqué sur les comptes 2019. Il est proposé de maintenir l'adhésion à 15€.

Election du tiers sortant

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers. Les membres élus en 2016 : Dominique Delandre et Alain Haustrate sont sortants et à nouveau candidats.

Appel de nouvelles candidatures.

Pas de nouveau candidat.

Afin de rééquilibrer les tiers, J Cévost propose de remettre en jeu sa candidature par anticipation.

Les 3 candidats : Dominique Delandre, Alain Haustrate et Jacques Cévost sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

Activités 2020

Sorties ski Portes du Soleil à la journée, en principe les jeudis 6 février et mardi 3 mars (à confirmer en fonction de la météo).

Sortie raquettes le mercredi 5 février.

Nous recherchons des accompagnateurs pour d'autres sorties ou des sorties raquettes.

Les randonnées d'été seront proposées en fonction des possibilités d'accompagnement et annoncées par les moyens habituels.

La randonnée pique-nique des résidents des Portes du Soleil est prévue à Morzine le 7 août. Transport en car avec nos amis de Châtel, accès en télésiège pour les non marcheurs.

Nous prévoyons d'être présents à la Fête des Bûcherons le 9 août.

Sortie à la foire de la Saint Ours en Val d'Aoste avec nos amis de Châtel le 30 Janvier:

Départ 7H00

Prix pour les membres de l'AARCA. 12€/pers

Inscription jusqu'au 27 /01 auprès de :

jroquignyot@gmail.com

ou <http://www.residentschatel.fr/foiresaint-ours-aoste-italie-30012020/index.html>

Préciser votre appartenance à l'AARCA

Exposition à la Maison des Sœurs : Sauvage

La bibliothèque/ludothèque vous accueille toujours les lundi, mercredi et vendredi et vous propose régulièrement des expositions de peintures.

A voir aussi : Le Fabuleux **Village des Flottins** à Évian

A noter les projections au **cinéma le Néné** de films de montage (voir programme à l'Oti)

Urbanisme et information:

Vous recevrez comme chaque année 3 ou 4 bulletins d'information et les 52 revues de presse hebdomadaires.

Communiquez-nous vos modifications d'adresse courriel si vous en changez et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.

Faites-vous les ambassadeurs de l'AARCA en nous présentant dans vos réunions de copropriétés.

Avant de clore cette AG, je voudrais, très simplement dire quelques mots à M Bernard Maxit, maire de la Chapelle depuis trente ans et qui ne sollicite pas de nouveau mandat.

Nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout et si nos premières rencontres à la Sous-Préfecture avec le tribunal administratif en toile de fond n'ont pas été des plus cordiales, je le remercie d'avoir toujours ouvert sa porte,

d'avoir toujours été présent et attentif à nos AG (dont il détient sans doute le record de présence), d'avoir toujours trouvé le temps de me recevoir pour m'écouter, répondre à mes questions et me présenter les projets.

Je vous souhaite une vraie et heureuse retraite dans ce village où vous avez dépensé tellement d'énergie même si je pense que son patrimoine risque de vous occuper encore avec votre épouse Sylvie.

Vous serez toujours le bienvenu à nos AG.

<http://mairielachapelledabondance.com/>

mairie.chapelle.dabondance@orange.fr



Une pensée pour Christian Cahuac qui vient de nous quitter et dont le petit fils avait saisi au Pas de la Callaz ce cliché qui reste une des photos les plus étonnantes de nos concours

Réponses de M Miotello, directeur de la SELCA, aux questions des résidents :

Il n'y a plus de forfait « résidents » depuis la reprise de la délégation de service public par la SELCA mais une convention de partenariat a été signée avec l'AARCA qui fait bénéficier ses membres d'une réduction de 30% sur le forfait La Chapelle (225€) et 25% sur le forfait Liberté (457€) à tout moment aux caisses du Crêt-Béni.

La piste de l'Ourson n'a pu être enneigée à cause des conditions météo et a même été partiellement déneigée pour permettre l'accès des ambulances.

Les inversions de températures actuelles ne permettent pas l'enneigement de la piste du Cerf-bas.

La charge maximale de sécurité du télésiège nécessite de n'occuper qu'un tiers des sièges à la descente et cause donc un peu d'attente.

Une surcharge informatique chez le prestataire nécessite souvent le réencodage des cartes en caisse avant le premier passage.

Même si la vente en ligne représente maintenant 17% des ventes, il n'est pas question de supprimer les caisses mais cela les décharge quand même un peu lors des périodes d'affluence.

M Buisson, directeur de l'Office de Tourisme intercommunal de la CCPEVA précise qu'il dirige de fait tous les bureaux de tourisme de la communauté de communes (La Chapelle, Abondance, Bernex, Thollon, Saint Gongolph, ...) à l'exception de Châtel et Évian qui ont gardé la compétence.

L'Oti a repris l'organisation du festival de musique Fraxis Musica.

Les résidents non loueurs peuvent acheter le Multipass d'été pour 9€ par jour

Les bancs au bord des pistes seront installés début février.
Un animateur, Carlos, a été engagé pour février.



Rock the Pistes à Châtel en mars 2019

Échanges avec M Bernard Maxit, maire de la Chapelle

Le projet de prolongation des trottoirs entre la Fruitière et la Ville du Nant est lancé.

Des projets sont à l'étude avec la commune de Châtel sur les terrains acquis Sous le Saix : maison médicale, caserne de pompiers, résidence pour saisonniers.

Une modification de l'entrée du village vers le Passengué pourrait voir le jour avec la réalisation d'un projet immobilier.

La collecte des ordures ménagères est de la compétence de la CCPEVA. Des aménagements sont encore à mener. La Chapelle est classée en zone à risque sismique. Les nouveaux bâtiments sont construits en conséquence. Un tremblement de terre plus important a eu lieu en 1968 (NB : un tremblement de terre de magnitude 3,5 a eu lieu le 29/12 avec son épiceutre à la Chapelle, sans dégâts).

M le Maire remercie l'AARCA et son président pour les échanges, parfois tendus mais toujours constructifs et qui ont souvent trouvé des solutions.

La réunion est close à 19h40 et la soirée se termine autour du pot de l'amitié.



La retenue collinaire du Crêt Béni, miroir des Cornettes

Suite au CA du même jour, le conseil d'administration de l'AARCA n'est pas modifié.

Retrouvez l'AARCA sur facebook

<https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456>

L'office de tourisme Pays d'Evian Vallée d'Abondance en partenariat avec [Les Ambassadeurs du Léman](#) organisent tout au long de l'hiver un concours photo sur la destination [Pays d'Evian - Vallée d'Abondance Tourisme](#) autour du thème : « Flocons au pays d'Evian vallée d'Abondance »

Le règlement est téléchargeable sur : <https://bit.ly/2Z3pFfi>



Le Mont Chauffé et les Cornettes vus du Crêt-Béni

Pensez à renouveler votre adhésion pour 2020 dès réception afin de faciliter notre travail.

**Renvoyez votre chèque de 15€ à : Alain Haustrate,
24C rue Gambetta 77230 Saint Mard
(adhesion@aarca74.com)**

Ou réglez par virement (RIB joint)

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de nous en informer par retour de courriel.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement 20041 Guichet 01017 N° de compte 0242918Z026 CIB RIB 03

IBAN - Identifiant international de compte

FR55 2004 1010 1702 4291 8Z02 603

BIC - Identifiant international de l'établissement

PSSTFRPPGRE

DOMICILIATION :

LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
69900 LYON CEDEX 20

TITULAIRE DU COMPTE :

ASSOC AMICALE DES RESIDENTS DE
LA CHAPELLE D ABONDANCE AARCA
CHEZ MR CEVOST
LE BAKOUA A
RUE DES CONTAMINS
74360 LA CHAPELLE D ABONDANCE

Responsable la rédaction et de la publication : J Cévest